



Les débuts dans l'adversité

1789 - À L'AUBE, LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La nouvelle réalité sociale qui donnera naissance aux syndicats, qu'on n'appelait pas encore le salariat, est apparue au grand jour à l'époque de la Révolution française.

Deux révoltes marquent cette période et en elles se conjuguent deux mouvements: la lutte politique contre l'oppression et la lutte sociale pour les salaires.

À sa naissance, le mouvement populaire comprend ces deux dimensions, politique et sociale, qui mettront près de cent ans à se différencier d'une manière stable, assurant ainsi l'indépendance du syndicalisme.

1789 - Des révoltes au bouleversement politique et social

Après l'effervescence intellectuelle qui marque le «siècle des lumières», les désordres économiques et la misère ne peuvent plus être supportés par le peuple, non plus que le régime placé à la tête d'une nation qu'il abhorre.

Plusieurs mois avant la prise de la Bastille et le début de la Révolution française, la colère gronde chez le petit peuple des villes et des campagnes. Les revendications sont essentiellement économiques et sociales. La politique sera l'affaire de la bourgeoisie et de la noblesse éclairée.

Tout commence au tournant des années 1785-1787. Le royaume est en pleine crise financière aboutissant à la retentissante banqueroute d'août 1788. En quatre ans la hausse des prix est de l'ordre de 62%. Sur les vingt-quatre millions de sujets de Louis XVI, se sont les vingt-trois millions et demi appartenant au tiers état qui sont les plus touchés. À l'époque les couches populaires dépensent la moitié de leur budget pour leur pain quotidien. Or le prix du blé a flambé et l'État désargenté multiplie les pressions fiscales.

Le Dauphiné est alors le théâtre d'une industrialisation moderne: métallurgie, papeterie, textile. Les vingt-trois mille habitants de Grenoble sont sous la coupe d'une vingtaine de familles commerçantes. Dès 1786, l'administration royale tente de supprimer les avantages fiscaux du Dauphiné. Le parlement local, qui est une cour judiciaire d'enregistrement des édits royaux, refuse cette réforme fiscale le 9 mai 1788. Le lendemain, le lieutenant général, sorte de préfet de l'époque, ferme le parlement et des mandats d'amener, les fameuses lettres de cachet sont lancés contre les parlementaires. Le peuple de Grenoble, qui a déjà bien du mal à joindre les deux bouts, s'oppose à l'arrestation de ceux qui ont refusé la nouvelle pression fiscale. Deux bataillons de soldats sont dépêchés sur la place d'arme et un manifestant est tué.

Aussitôt les artisans, boutiquiers et ouvriers montent sur les toits de la ville et bombardent de tuiles les troupes du Royal Marine et du comte de Clermont-Tonnerre. L'émeute durera six heures. Cette "Journée des Tuiles" débouche peu après sur l'assemblée de Vizille. Pour la première fois les représentants du tiers état sont aussi nombreux que ceux de la noblesse et du clergé. Ce sont donc bien les prémices des États Généraux et du début de la Révolution. À la même époque Dijon, Toulouse, Pau et Rennes connaissent de pareils affrontements.

Mais c'est à Paris que la révolte ouvrière reprend de plus belle. Dans les ateliers et les manufactures, les compagnons, les apprentis et les ouvriers (ces derniers astreints au livret n'ont pas le droit de quitter leurs employeurs) triment 14 à 16 heures par jour pour 20 sous. Une miche de pain vaut alors 2 sous et sur six-cent-cinquante mille Parisiens, cent-vingt mille sont au chômage et vivent dans l'indigence. Dans ce contexte explosif, le manufacturier en papiers peints Réveillon déclare qu'un ouvrier peut bien vivre avec 15 sous par jour.

Le 27 avril 1789, ses employés rejoints par le peuple des faubourgs manifestent. Le lendemain ils mettent à sac deux maisons. Les hommes de la prévauté tirent. Le pavé rougit. Une semaine plus tard des États Généraux s'ouvrent à Versailles. Deux mois après les Parisiens prennent la Bastille.

1789 - «Ce sentiment nouveau de la force ouvrière» (Jean Jaurès)

Penseur et homme d'action, historien de la classe ouvrière, tribun assassiné à la veille de la guerre, Jaurès a décrit avec ampleur et rigueur la place des ouvriers dans la société lors de la Révolution française.

Dans ce texte tiré du Tome premier de son Histoire socialiste de la Révolution française, Jean Jaurès nous montre une classe ouvrière à l'aube de son existence: ses intérêts économiques communs se font jour peu à peu, mais ils apparaissent au moment même où s'effondre la monarchie et alors que les traditions sont encore vivaces et que la concurrence entre ouvriers est souvent âpre.

«Quel contraste entre la classe bourgeoise et les ouvriers! À Paris même, les corporations bourgeoises, les corporations des maîtres-artisans et des marchands, quelque suranné que soit leur privilège, luttent énergiquement pour le défendre. Les Six Corps multiplient les pétitions pour obtenir une représentation directe aux États Généraux.

Ainsi, même dans la partie caduque et condamnée de son organisation économique, la bourgeoisie parisienne affirme sa vitalité.



Au contraire dans aucun document de l'époque je ne trouve la moindre action commune et saisissable des compagnons. Si les ouvriers avaient eu dès lors comme un premier éveil de la conscience de classe, ils auraient cherché, devant le redoutable inconnu des événements, à se grouper, à apaiser les vieux antagonismes meurtriers de compagnonnage à compagnonnage. C'étaient leurs luttes insensées et sanglantes, c'étaient leurs rivalités souvent féroces qui les livraient à la fois à la toute-puissance des maîtres "du patronat" et aux coups des juges.

Les maîtres, pour tenir en tutelle les compagnons de la Liberté, n'avaient qu'à les menacer d'embaucher à leur place les compagnons du Devoir et réciproquement. Et c'étaient les batailles des compagnons bretons et parisiens qui avaient donné au Parlement de Bretagne et au Parlement de Paris prétexte à intervenir.

Tout récemment encore, en 1788, les compagnons forgerons et taillandiers avaient ensanglanté de leurs querelles les rues de Nantes, juste à l'heure où la bourgeoisie bretonne, d'un bout à l'autre de la province, se coalisait, se soulevait d'un magnifique élan unanime contre la puissance des nobles. C'est seulement en 1845 qu'Agricol Perdiguier s'appliquera à réconcilier les compagnonnages ennemis, et sa tentative fit presque scandale chez les compagnons. Rien d'analogue ne fut essayé en 1789, et les seuls groupements qui auraient pu coordonner l'action ouvrière étaient eux-mêmes à l'état de discorde et de conflit.

Aussi bien, au-dessus de ses corporations, la classe bourgeoise avait bien des centres de ralliement. Elle était d'abord unie par la conscience commune de ses grands intérêts économiques, et ses Bourses de commerce, ses hommes de loi lui servaient de lien. L'exemple de Guillotin déposant chez les notaires de Paris une pétition en faveur du tiers état parisien et invitant les citoyens à aller la signer, est caractéristique: c'est évidemment la bourgeoisie seule qui avait aisément accès chez les notaires.

Ainsi nous ne trouvons dans la classe ouvrière parvenue à la veille de la Révolution, ni une conscience de classe distincte, ni même un rudiment d'organisation. Est-ce à dire que les ouvriers de Paris ne soient pas dès lors une force considérable? Ils sont, en effet, une grande force, mais seulement dans le sens de la Révolution bourgeoise, mêlés à elle, confondus en elle et lui donnant par leur impétuosité toute sa logique et tout son élan. Je ne parle pas des "prolétaires en haillons", des vagabonds et des mendiants.

À voir les chiffres artificiellement rapprochés par Taine, on dirait qu'ils ont submergé la capitale et que seuls ils en disposent.

La vérité est, comme nous le verrons, qu'on ne retrouve leur action dans aucune des journées révolutionnaires: et que cette flottante écume de misère n'a été pour rien dans la tempête. Mais depuis un quart de siècle l'esprit d'indépendance et de réflexion faisait de grands progrès parmi les ouvriers de Paris. Mercier constate leur esprit frondeur. Évidemment, ils lisaient; ils écoutaient: et les doctrines nouvelles sur les droits de l'homme et du citoyen suscitaient leurs espérances. Ils n'avaient pas encore la hardiesse et la force d'en déduire des conclusions nettes pour la classe ouvrière: mais ils avaient bien le pressentiment que dans cet universel mouvement et ébranlement des choses, toutes les hiérarchies, y compris la hiérarchie industrielle, seraient, sans doute, moins pesantes; la croissance du mouvement économique donnait d'ailleurs de la hardiesse aux ouvriers; ils se sentaient tous les jours plus nécessaires. Le Parlement avait interdit récemment aux maîtres cordonniers de se débaucher réciproquement leurs ouvriers: c'est l'indice d'une situation favorable de la main-d'oeuvre. Le Parlement de même, en 1777, avait interdit aux ouvriers des maréchaux-ferrants de se coaliser en plusieurs métiers; il y avait donc un frémissement ouvrier. Il est probable que ce sentiment nouveau de la force ouvrière serait resté très confus et très faible si la Cour n'avait pas intrigué contre la Révolution naissante, et si l'Assemblée nationale, menacée par les soldats, n'avait pas été sauvée, selon l'expression de Mirabeau: "par la force physique des ouvriers". Mais encore une fois, c'est au service de la Révolution bourgeoise et en combattant pour elle que les ouvriers prendront conscience de leur force».

1789 - La loi Le Chapelier

Le 14 juin 1791, la Constituante vote une loi qui interdit les corporations. Sous couvert d'abolir une institution de l'Ancien Régime, elle interdit aux ouvriers de se coaliser pour défendre leurs intérêts. Il faudra attendre 1884 pour que ce droit soit conquis.

La Bastille est tombée, les privilèges sont supprimés. Mais la royauté est toujours bien en place et les premiers révolutionnaires voient d'un très mauvais œil les revendications du monde du travail. Durant la fameuse nuit du 4 août 1789, les privilèges sont abolis. Concrètement, il n'existe plus de droits seigneuriaux ni de douanes intérieures. En principe, tous les citoyens sont égaux et la doctrine de l'assemblée constituante est basée sur la liberté du travail et du commerce. À noter toutefois que la Déclaration des droits de l'homme, en date du 26 août 1789, ne fait aucune allusion à cette liberté économique.

Voulant supprimer toutes les anciennes entraves, les Constituants, dont la théorie du libéralisme économique ne reconnaît que l'individu, décident de supprimer les corporations de maîtres et les coalitions de compagnons pour donner la libre accession au patronat pour tous. C'est la loi d'Allarde du 2 mars 1791, premier pas vers la loi Le Chapelier. Mais cette loi crée un vide. Au printemps 1791, compagnons et apprentis en profitent pour s'organiser face à la crise économique. En effet le nouveau régime vient d'émettre 1,8 milliard d'assignats papier monnaie servant à racheter les biens du clergé par une nouvelle catégorie de petits et moyens propriétaires. D'autant qu'avec le suffrage censitaire, seuls les propriétaires peuvent voter. Les biens du clergé étant vendus aux enchères, ouvriers et paysans pauvres en sont exclus. En plus, la multiplication des assignats entraîne une forte hausse des prix. Les grèves se font de plus en plus nombreuses à Paris durant ce printemps.

Les ouvriers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau se rapprochent des Républicains du Club des Cordeliers (Hébert, Marat, etc). Libérés de la tutelle des corporations de maîtres, ils fondent des coalitions ouvrières. Ainsi la coalition des compagnons charpentiers qui tente d'imposer un tarif aux patrons.

La bourgeoisie constituante réagit aussitôt. L'avocat rennais, député du tiers état, Isaac Le Chapelier, fait voter, le 14 juin 1791, une loi qui portera son nom. L'homme qui présida l'assemblée la nuit du 4 août, interdit toute association entre personnes d'un même métier et toute coalition ouvrière. Maîtres et compagnons ne peuvent nommer de présidents, secrétaires ou syndics et "prendre des arrêtés sur leurs prétendus intérêts communs". En clair, grèves et syndicats sont prohibés; la liberté du travail l'emporte sur la liberté d'association.



Un décret du 20 juillet étendra ces interdictions aux campagnes, à l'encontre des fermiers, des domestiques et des ouvriers agricoles. Quelques jacqueries éclateront et l'agitation ouvrière républicaine sera réprimée dans le sang lors de la fusillade du Champ-de-Mars le 17 juillet.

Une semaine après le vote de la Loi Le Chapelier, c'est la fuite à Varennes du Roi, entraînant son arrestation, jugement et exécution puis la proclamation de la République. Mais la loi Le Chapelier va survivre à la Constituante, qui se dissout le 30 septembre 1791, au Roi et à son auteur qui est guillotiné en 1794. Elle sera abrogée par étapes seulement en 1864, 1884 et 1901.

1804 - LES PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUEL

Comment les ouvriers ont commencé à se regrouper d'une manière permanente pour défendre leurs intérêts. Et comment ils ont donné à la solidarité une assise matérielle.

La solidarité ouvrière prit, avec la Révolution de 1789, la forme des sociétés de secours et de mutuelles dont la plus connue - mais non la seule - est la "société typographique" parisienne, fondée en 1790, dont les 47 articles des statuts avaient organisé minutieusement les obligations des adhérents, les prestations versées en cas de maladie ou de vieillesse, le déroulement des réunions hebdomadaires de la société et le rôle des administrateurs élus.

Il ne faut pas croire que les métiers liés à l'imprimerie soient les seuls concernés par ce mouvement de sociétés d'entraide. Sous l'Empire, s'était formée une "société de bienfaisance et de secours mutuels" à Lyon, en 1804, puis à Paris en 1808, constituée d'ouvriers chapeliers, et qui, sur la base d'une cotisation mensuelle, versait un secours substantiel en cas de maladie et une aide régulière aux vieillards. Il y eut ainsi une multitude de groupes locaux souvent limités à une seule corporation, voire un seul métier, mais qui jetaient les bases d'une solidarité efficace entre les membres d'une même classe, rompant explicitement avec les traditions chrétiennes de charité, et qui, peu à peu, cherchaient à se fédérer, à s'unir, à s'étendre.

L'ouvrier rédacteur du préambule au règlement de "la société des ouvriers gantiers de Grenoble" dans les années 1820, en pleine Restauration royaliste, définissait en ces termes la solidarité ouvrière (la citation est longue, mais elle est d'une telle actualité et elle est tellement claire qu'on pardonnera cet excès): «On n'a jamais bien compris le but de cette institution, que l'on a trop souvent assimilée aux bureaux de charité; pourtant, quelle différence! Ceux-ci sont composés, il est vrai, de personnes bienfaisantes et par conséquent vertueuses, mais réunies dans le seul but de déverser l'aumône dans les mains de l'indigence: les membres qui les composent sont tous bienfaiteurs, la pitié est le sentiment qui les fait agir; chez nous, au contraire, les secours que la société accorde sont des droits acquis, tous les sociétaires peuvent être à la fois obligeants et obligés; c'est une famille qui réunit en commun le fruit de ses labeurs pour pouvoir s'entraider mutuellement, ce sont des frères qui tendent les bras à leurs frères. Pas de pitié dans leur empressement, pas de honte pour celui qui reçoit, quelle que soit la différence des positions; tous sentent que la fortune est inconstante; celui qui ne reçoit pas aujourd'hui peut recevoir demain.

Les droits sont tous égaux, nulle autre différence que celle des malheurs; celui qui se trouve favorisé par la fortune peut s'en voir abandonné; alors, ses droits sont indiscutables et ce qu'il a fait pour ses frères doit être fait pour lui. N'est-ce pas là plutôt une société de prévoyance, et n'est-ce pas injuste en ne voulant la considérer que comme une oeuvre de charité, toujours humiliante pour celui qui est obligé de recevoir les secours qui lui sont nécessaires? Chez nous, le reproche est un crime, la divulgation une faute sévèrement punie; pourquoi? Parce que celui qui reçoit ne reçoit rien de personne, c'est sa propriété qu'on lui remet, c'est son bien qu'il dépense, il ne doit aucun remerciement, le contrat est réciproque.»

Comment mieux définir l'origine de la Sécurité sociale?

1831 - LA RÉVOLTE DES CANUTS DE LYON

Le célèbre mouvement qui, en imposant un «tarif» pour le travail fit naître, en quelque sorte, le SMIC, un salaire garanti.

La crise économique nationale et régionale, liée à la révolution de 1830, va entraîner les ouvriers lyonnais dans un mouvement revendicatif purement social, précurseur sur de nombreux points.

Au début du XIX^{ème} siècle, l'économie lyonnaise reste largement dominée par la soierie. Mais la concurrence internationale et la transformation de l'économie locale dès 1827 entraînent un appauvrissement général de la population. Le salaire des ouvriers de la soie, les fameux Canuts, tombe à dix-huit sous pour quinze heures de travail journalier. Cette situation n'est guère appréciée par ces ouvriers spécialisés, largement en avance dans l'organisation de leurs droits. Dès 1811, ils obtiennent un tarif minimum. En 1826, ils disposent déjà de leur propre société de secours mutuel. La révolution de 1830 va les électriser.

Le 27 juillet 1830, les ouvriers parisiens se révoltent contre les dernières ordonnances de Charles X. Le drapeau tricolore devient l'emblème des insurgés des trois glorieuses, immortalisées par Victor Hugo dans "Les Misérables". La chute des Bourbons crée une véritable onde de choc. Bruxelles et Varsovie se révoltent en août et novembre 1830.

Lyon n'y échappe pas. Le 18 octobre 1831, les chefs d'atelier des soieries demandent au préfet du Rhône, Bouvier-Dumolart, de réinstaurer un tarif minimum. Le 25, six mille Canuts, chefs d'atelier et compagnons-ouvriers, manifestent pour soutenir leur revendication. Le jour même, le préfet accepte. Une commission patrons-ouvriers entérine le tarif. Mais une minorité d'une centaine de fabricants refuse ce tarif, arguant d'une baisse des ventes.

L'agitation reprend alors et les ouvriers-compagnons, eux aussi organisés, débordent les chefs d'atelier. Le 21 novembre 1831, les premières barricades s'élèvent dans le quartier de la Croix Rousse. La Monarchie de Juillet y envoie la police et les gardes nationaux, mais parmi ces derniers se trouvent nombre de chefs d'atelier. C'est ainsi que neuf cents gardes nationaux passent au côté des insurgés. Le 22 novembre, la Croix Rousse et la Guillotière sont aux mains des ouvriers qui brandissent un drapeau noir où est brodée la devise "Vivre en travaillant ou mourir en combattant". Le 23, les autorités quittent la ville alors que les agitateurs républicains tentent de récupérer le mouvement.

À l'unanimité les Canuts refusent cette intrusion du politique dans le social. Leur bannière est noire comme leur peine et non tricolore. Le 24 novembre, le préfet, qui avait obtenu le tarif, donc respecté par les Canuts, rétablit le calme. Mais le nouveau roi, Louis-Philippe, ne l'entend pas de la même oreille. Ce "Roi des Français" et non plus "Roi de France" envoie vingt mille soldats dans la capitale des Gaules, sous la conduite du maréchal Soult. Ce dernier désarme la population, licencie la garde nationale,

révoque le préfet, abroge le tarif du 25 octobre. La révolte ouvrière des Canuts est brisée et il faudra attendre 1848 pour revoir pareil mouvement social. Cinq mois plus tard vingt mille Parisiens meurent lors d'une épidémie de choléra.

1848 - LA RÉVOLUTION

Mettant un terme définitif à la monarchie, la Révolution de 1848 a établi le suffrage universel et supprimé l'esclavage. Mais en se coupant rapidement de son soutien populaire, elle n'a pas pu se protéger du retour des bonapartistes.

Comme en 1789 et en 1830, la révolution de 1848 est fille de la crise économique qui touche les paysans et les ouvriers. À la veille de 1848 le secteur agricole conserve sa primauté même si les signes avant-coureurs de la transformation industrielle de l'économie française se font jour.

L'année 1846 est marquée par une grave crise agricole. En mai et en juin 1847, les ouvriers affamés du Faubourg Saint-Antoine et de Lisieux pillent des boulangeries. Les nouveaux progrès techniques et la crise financière jettent de nombreux ouvriers à la rue. En 1847, un tiers des métallos et un cinquième des mineurs sont au chômage. En mai 1847, 8 000 des 13 000 ouvriers de Roubaix sont sans emploi. Les patrons en profitent pour baisser les salaires. Ces derniers sont en chute de 30% à Rouen. Cette misère extrême du monde ouvrier est alors décrite par Eugène Sue et Alexandre Dumas. Les politiciens républicains sentent que leur heure est venue d'autant que la monarchie de Juillet semble en bout de course. Fin 1847, début 1848, ils organisent des banquets républicains dans toute la France. Le 22 février 1848, un banquet est interdit à Paris. C'est l'étincelle qui va déclencher l'insurrection.

Le 24, les émeutes républicaines obligent Louis-Philippe à abdiquer. Aussitôt un gouvernement provisoire se met en place, proclame la République (la deuxième), abolit l'esclavage, instaure le suffrage universel sous la protection des ouvriers parisiens en armes. Le lendemain, ces derniers pénètrent dans la salle où se réunit le gouvernement provisoire. Ils imposent derechef "le droit au travail". Deux jours plus tard, la République crée les Ateliers Nationaux pour les ouvriers au chômage. En mars, ils sont 20 000 inscrits touchant deux francs par jour. Trois mois plus tard ils seront 100 000 ne touchant plus qu'un franc par jour.

Le 28 février 1848, les mêmes ouvriers en armes investissent l'Hôtel de Ville et imposent la journée de 10 heures, demandant aussi, sans réel succès, la fondation d'un ministère du Travail. Les 17 mars et 16 avril les manifestations reprennent pour empêcher les élections du 23 avril organisées par les modérés et les conservateurs. Le 15 mai, les faubourgs parisiens fondent sur la nouvelle assemblée constituante anti-ouvrière. Le gouvernement, qui s'est ressaisi, arrête les leaders (Barbès, Blanqui, Raspail). Dans la foulée il s'apprête à dissoudre les Ateliers Nationaux et donne les pleins pouvoirs à Paris au général Cavaignac (1802-1857). Aussitôt quatre cents barricades sont érigées dans l'Est parisien. Le slogan des ouvriers est alors: "Du travail ou du pain; du pain ou du plomb". Du 23 au 26 juin 1848, Paris connaît ses plus durs combats de rues. Finalement 11 000 ouvriers sont arrêtés dont 4 000 déportés en Algérie. Le 3 juillet les Ateliers Nationaux sont définitivement fermés.

En novembre 1848 la nouvelle constitution ne parle plus du droit du travail. Un mois plus tard, Louis Napoléon Bonaparte est élu Président. Mais la révolte ouvrière a fait des émules: en mars à Vienne, Milan et Berlin, puis en Suisse, dans l'empire Austro-Hongrois et en Italie.

1871 - LA COMMUNE DE PARIS

Une des plus grandes dates du mouvement ouvrier, la dernière révolution du XIXe siècle, est aussi la première tentative de prise en main de leur destin par les ouvriers.

1871 - De la guerre à la révolution

Dans l'effondrement du Second Empire, dans l'incapacité des classes dirigeantes à défendre le territoire national, se révèle une force qui, en luttant pour ses intérêts, tend à sauvegarder l'intérêt général.

Le Second Empire n'était pas tendre avec les travailleurs. En 1854, l'obligation du livret ouvrier est généralisée. Entre 1851 et 1860, 106 grèves éclatent. À la veille de la Commune, les grèves se multiplient à Paris, Anzin, Rouen... L'Association Internationale des Travailleurs (AIT), fondée en 1864, s'occupe plus d'action sociale que de politique. En 1869, elle regroupe plus de 10 000 membres à Paris, Marseille, Lyon et Rouen. Elle focalise son action sur la grève et l'aide aux grévistes.

En février 1870, les Républicains tentent de soulever Belleville. L'AIT s'y refuse. Mais un autre drame se prépare. Pour sauver son empire, Napoléon III déclare la guerre à la Prusse, le 19 juillet 1870. Avec 265 000 hommes contre 500 000, la défaite française est inévitable. Le 2 septembre, l'empereur capitule sans condition à Sedan. Le 4 septembre, la foule parisienne proclame la République à l'Hôtel de Ville.

Alors que la guerre continue, la Bourse de Paris monte à chaque victoire allemande. Le 19, les Prussiens mettent le siège devant la capitale. Léon Gambetta s'échappe en ballon et tente d'organiser la résistance depuis Tours. Mais les nouvelles armées de la République sont toutes défaites. Fin septembre Paris est défendue par 100 000 soldats de métier, 115 000 gardes mobiles et 340 000 gardes nationaux. Ces derniers sont en liaison constante avec les sections de l'AIT. Le 7 octobre les Parisiens manifestent aux cris de "Vive la Commune". Le 31, la prise du fort du Bourget par les Prussiens déclenche une insurrection. Le froid, la faim, l'esprit des soldats de l'An II, la volonté d'en finir avec l'Empire, les royalistes et les libéraux, enflamment le peuple de Paris.

L'armistice signé le 28 janvier 1871 est suivi par des élections législatives gagnées par le conservateur Adolphe Thiers alors que Paris élit Gambetta, Victor Hugo, Garibaldi... Le 26 février, Thiers cède l'Alsace et la Lorraine et laisse les troupes allemandes défilé dans Paris. Par ailleurs il transporte l'Assemblée à Versailles, l'ex-ville royale, et supprime la solde des gardes nationaux. Enfin, le 18 mars à l'aube, il tente de faire reprendre les canons de ces derniers parqués à Montmartre.

C'est l'explosion. Thiers se replie à Versailles. Le comité central de la garde nationale s'installe à l'Hôtel de Ville. Les élections du conseil général de la Commune ont lieu le 26 mars. Les 65 élus, dont 25 ouvriers, proclament la Commune et se déclarent gouvernement de la France. D'autres Communes voient le jour dans dix villes de province.

Les Communards, à 80% ouvriers et artisans, développent un programme socialiste et fédéraliste. Ils prennent le drapeau rouge, réorganisent l'économie au profit des travailleurs et instaurent, avant Jules Ferry, l'éducation gratuite, obligatoire et laïque. Mais les troupes versaillaises les obligent à mobiliser leur énergie pour la guerre. À 20 000 contre 130 000, Varlin, Vallès, Louise Michel et leurs amis sont enfoncés, le 21 mai 1871, à la Porte de Saint-Cloud. Les Versaillais organisent alors, du 22 au 28 mai, un véritable carnage qui reste dans les mémoires sous le nom de "La semaine sanglante!" Dans les jours qui suivent, 38 000 personnes sont arrêtées dont 400 finiront au bagne de Nouvelle-Calédonie. Grande insurrection ouvrière, la Commune, désavouée par les classes possédantes, même libérales, est revendiquée par le mouvement ouvrier, syndical en particulier.

1871 - Les batailles de La Commune de Paris

Après tout un cycle insurrectionnel commencé en 1789, qui a rebondi en 1830 et 1848, on assiste à une sorte de début des révoltes ouvrières du XXe siècle. Réaction contre la défaite et contre l'oppression, les passions sont avivées au point de provoquer une véritable guerre civile.

Après l'échec de la révolution de juin 1848 et l'installation de l'Empire autoritaire, la condition ouvrière se détériore. En juin 1854, l'obligation du livret ouvrier est généralisée. Mais au début des années soixante, sous la pression de la bourgeoisie industrielle et commerçante, l'Empire se libéralise. Ouvriers et artisans en profitent. Entre 1851 et 1860, cent six grèves éclatent. En février 1864, les ouvriers publient le "manifeste des 60" demandant «la liberté du travail, du crédit et de la solidarité».

En mai, les grèves sont tolérées puis en octobre, l'Association Internationale du Travail (AIT ou Première Internationale) est fondée à Londres. Elle est moins politique que les Internationales suivantes et s'occupe essentiellement d'action sociale et coopérativiste ainsi que de l'organisation de grèves et de soutien aux grévistes. À la veille de la guerre de 1870, l'AIT compte plus de 10 000 membres actifs en France : Paris, Marseille, Lyon et Rouen. Les grèves se multiplient chez les bronziers, les ouvriers du bâtiment et les mineurs. En 1869, l'AIT diffuse le "programme de Belleville": suffrage universel intégral; liberté totale de réunion, de presse et d'association; instruction primaire obligatoire, gratuite et laïque; séparation de l'Église et de l'État; suppression de l'armée de métier. Autant de points de programme de la Commune. Le 7 février 1870, les Républicains tentent de soulever Belleville, «ce Mont Aventin de la Démocratie». Ne voulant mêler social et politique et voyant les nuages qui s'amoncellent, l'AIT fait échec à cette tentative. En effet, face aux revendications ouvrières, Napoléon III et certains de ses conseillers verraient bien une bonne guerre pour rétablir l'Empire autoritaire.

La France prend prétexte de la succession du trône d'Espagne pour déclarer la guerre à la Prusse le 19 juillet. À 265 000 hommes contre 500 000 la défaite est inévitable. En août, l'armée du général Bazaine se laisse enfermer dans Metz, elle n'en sortira qu'au printemps 1871 pour parachever l'écrasement de la commune.

Le 14 août, les Blanquistes renouvellent la tentative des Républicains à Belleville, cette fois à la Villette. Deux semaines plus tard, l'empereur capitule sans condition dans Sedan. Le 4 septembre, les manifestants envahissent les rues de Paris aux cris de «Vive la République!». Les Prussiens continuent d'avancer et à chacune de leurs victoires la Bourse de Paris grimpe. Le 19 septembre, ils mettent le siège devant Paris. Gambetta s'échappe en ballon et organise la résistance à partir de Tours. Il mobilise 600 000 hommes et reprend Orléans. Mais peu aguerries, les nouvelles armées de la République sont enfoncées. Paris, défendu par 200 000 soldats et 340 000 gardes nationaux, est isolé. Le froid et la faim exaspèrent les rancœurs envers l'occupant, les bonapartistes et les libéraux. Le 7 octobre, les parisiens manifestent aux cris de «Vive la Commune!». Le 31, la chute du fort du Bourget entraîne une insurrection populaire. Le 22 janvier 1871, le général Vinoy, commandant de la place de Paris, réprime une nouvelle émeute: bilan trente morts. Le 28, le gouvernement signe l'armistice avec Bismarck.

Le 8 février, des élections législatives ont lieu sous la botte prussienne. Les droites, dirigées par Adolphe Thiers, l'emportent, alors que Paris élit Gambetta, Victor Hugo et Garibaldi. La nouvelle assemblée, réunie à Bordeaux, cède l'Alsace et la Lorraine, laisse les Prussiens défilés dans Paris, s'installe à Versailles, la ville des Rois. Mais Thiers va prendre encore d'autres mesures impopulaires. Il déclare la fin du moratoire sur le paiement des loyers et supprime la solde de 30 sous des gardes nationaux. Dans la foulée, le 18 mars, les Versaillais tentent de voler les canons de la garde nationale entreposés à Montmartre. La foule s'y oppose et fusille les deux généraux qui menaient ce rapt. Le Comité central de la garde nationale s'installe alors à l'Hôtel de Ville, siège du pouvoir parisien. Les élections du Conseil général de la Commune se déroulent le 26 mars. 230 000 électeurs sur 485 000 y participent. Sur 65 conseillers, 25 sont des ouvriers : Varlin, Camelinat, Franel... Il y a des Républicains comme Jules Ferry, qui abandonnera bientôt la Commune, des Radicaux comme Delescluze, mort au combat, des Blanquistes comme Ferré, des Socialistes, des Proudhoniens et des Bakouniniens de l'AIT.

La Commune se proclame gouvernement de la France et prend contact avec la province. Mais les Communards ne sont guère plus de 60 000 (80% d'ouvriers), dont 30 000 en armes, contre 130 000 Versaillais qui ont remplacé les Prussiens aux portes de Paris. Le 2 avril, les combats commencent à Courbevoie et dix jours plus tard, la Commune reprend Neuilly. Mais le 30, les Versaillais prennent le fort d'Issy puis celui de Vanves. À cause d'une trahison, ils entrent dans Paris par la porte de Saint-Cloud le 21 mai. Va alors débiter la "semaine sanglante". Paris se couvre de plus de 500 barricades. Les derniers combats ont lieu dans le cimetière du Père Lachaise puis à Belleville. La répression est à la hauteur des peurs inspirées par cette commune ouvrière. Les Versaillais ont perdu 2 000 soldats. 20 000 Communards sont massacrés, 38 000 arrêtés dont 400 déportés aux bagnes. Quelques chanceux se réfugient en Belgique et en Angleterre. Paris vivra sous l'état de siège jusqu'en 1876. Il manque 12 000 ouvriers de la chaussure, 6 000 de l'ameublement, 5 000 du vêtement, 3 000 plombiers, 1 500 bronziers: tués, arrêtés ou en fuite.

Si la Commune était la colère de vaincus et les rêves précurseurs, aujourd'hui dans la mémoire populaire, elle reste un mouvement qui reste avec sa part d'idéal dans la conscience collective, avec ces Communards qui tiraient sur les horloges pour arrêter le temps avant que ne revienne celui des cerises chanté par Jean-Baptiste Clément.

1871 - Eugène Varlin, ouvrier relieur

Évocation d'une figure du mouvement ouvrier. Ce militant de la commune de Paris, dont l'assassinat par les Versaillais rappelle pour toujours la sauvagerie dont sont capables les classes dirigeantes effrayées par le souffle de l'Histoire, reste le symbole de l'engagement révolutionnaire.

Le souvenir tragique de la révolution de 1848, qui s'est terminée en juin par le massacre des ouvriers de Paris, a retardé en France l'émergence d'organisations de défense et d'entraide de la classe ouvrière. Dès la fin du XVIIIe siècle, des associations

"mutuelles" ou "fraternelles" s'étaient cependant constituées, mais elles restaient circonscrites à quelques corporations. Sous la monarchie de Juillet, certaines s'étaient transformées en "sociétés de résistance" et n'avaient pas hésité, malgré la loi Le Chapelier, à déclencher des grèves. Il faudra pourtant attendre en France les années 1860 pour que l'organisation de la classe ouvrière prenne une réelle ampleur. Les ouvriers anglais, eux, avaient déjà créé des trade-unions, qui avaient rapidement pris une dimension nationale dans le cadre des grandes sociétés "amalgamées" comme celles des Mécaniciens (1851), puis des Charpentiers et des Mineurs. Cette dynamique de l'union fut plus lente en France. Le mouvement ouvrier français avait, certes, évolué depuis 1848. Imprégné de socialisme proudhonien, il avait pris progressivement, sous l'Empire, ses distances vis-à-vis de l'opposition politique, les Républicains et les Libéraux.

Toujours à partir de 1860, Napoléon III, dont le pouvoir commençait à vaciller, fut contraint d'adopter une politique plus libérale. Il ne réprima pas l'importante grève des typographes parisiens de 1861 et accepta l'année suivante l'envoi à Londres, lors de l'Exposition universelle, d'une délégation de deux cents ouvriers, désignés par des présidents de sociétés de secours mutuel.

L'ouvrier relieur Louis Eugène Varlin, qui en 1857 avait créé la société de secours mutuel de sa corporation, faisait partie du groupe. Il reviendra de Londres, comme tous les délégués, plein d'admiration pour l'efficacité des trade-unions et réclamera l'octroi des droits d'association et de coalition. Il faudra néanmoins attendre la loi du 24 mai 1864 pour que les articles 414 et 416 du Code pénal, qui faisaient de la "cessation concertée du travail" un délit, soient remplacés par des articles stipulant que les "atteintes au libre exercice de l'industrie et de la liberté du travail" et les "violences, voies de fait, menaces ou manœuvres frauduleuses tendant à forcer la hausse ou la baisse du salaire" étaient interdites. En clair, cela revenait à reconnaître, sous conditions, le droit de grève. Mais le droit d'association n'était toujours pas reconnu.

Les premières chambres syndicales apparaissent pourtant à Paris, puis à Marseille et Bordeaux. Dans la capitale, ce sont les ouvriers ébénistes, puis les cordonniers, typographes, les orfèvres de Paris, les tailleurs de pierre de la Seine..., qui créent ainsi ces premiers "syndicats" (sans le nom) professionnels. Parallèlement, les grèves se multiplient à partir de 1854. Une des plus importantes est celle des bronziers de Paris, en 1855, pour la journée de dix heures.

En 1868, le droit de coalition est, enfin, officiellement "toléré". Dès lors, le processus d'union des chambres syndicales était amorcé selon un double mouvement. L'un conduira rapidement à la formation de fédérations nationales professionnelles: les chapeliers sont les premiers à créer en 1870 leur chambre syndicale. L'autre aboutira à l'union de chambres syndicales de différents métiers d'une même ville. Le 1er décembre 1869, Eugène Varlin, qui sera fusillé deux ans plus tard par les Versaillais, annonce la constitution de la première chambre fédérale des Sociétés ouvrières de Paris. L'idée même d'une Confédération commence à se préciser.

1871 - Louise Michel et l'internationalisme

Louise Michel (1833-1905), arrêtée à la fin de la Commune, déportée en Nouvelle-Calédonie, rentre en France et publie ses mémoires en 1898.

Un extrait de la préface.

«Du mur des fusillés de mai 71, j'aurais voulu saluer les morts des hécatombes nouvelles, les martyrs de Montjuich, les égorgés d'Arménie, les foulés écrasés d'Espagne, les multitudes fauchées à Milan et ailleurs, la Grèce vaincue, Cuba se relevant sans cesse, le généreux peuple des États-Unis qui, pour aider à la délivrance de l'île héroïque, fait la guerre de liberté. Puisqu'il n'est plus permis d'y parler hautement, c'est ce livre que je leur dédie; de chaque feuillet soulevé comme la pierre d'une tombe s'échappe le souvenir des morts.»

Paris, le 10 juin 1898.

1871 - L'œuvre de La Commune

En deux mois, du 19 mars au 28 mai, la Commune a légiféré et pris nombre de mesures pour améliorer la vie du peuple de Paris. Bien qu'elle ait été accaparée par la guerre dès le 2 avril, cela n'a pas empêché la prise de décisions inédites pour le mouvement ouvrier, d'autant que pour la première fois, elles n'ont pas été imposées par l'État. C'est ce que les Communards ont mis en forme à la mi-avril 1871, en tant que programme "socialiste et fédéraliste".

L'une des premières mesures symboliques, dans l'esprit de l'an II et des soldats de Valmy, fut le changement de drapeau. 1792 remplaça le drapeau blanc par le tricolore; 1871 prit le rouge et instaura un calendrier révolutionnaire. C'est dans le domaine économique que les changements furent les plus radicaux: le paiement des dettes et des échéances fut prorogé. Alors que Monsieur Thiers lève le moratoire des loyers, la Commune, au contraire, déclare la remise des loyers jusqu'à une date indéterminée. Le mont-de-piété est réorganisé pour éviter cette usure déguisée. Autre mesure très symbolique : la suppression du travail de nuit dans les boulangeries malgré les difficultés de ravitaillement. Enfin, les amendes et les retenues sur salaire sont interdites. La même directive supprime les bureaux de placement.

La Commune, c'est aussi une tentative de gestion ouvrière. Une commission de travail est créée avec des spécialistes et avec les coopératives ouvrières pour remettre en marche, encadrer et faire produire les usines abandonnées par leurs patrons, qui en grande majorité ont fui à Versailles ou en province. Mais l'œuvre de la Commune est aussi éducative et culturelle. Vaillant et Vallès ont tenu à mettre sur pied un programme scolaire, laïque et démocratique. Ces programmes gratuits devaient toucher le primaire mais aussi le secondaire. Dans ce but, une véritable éducation populaire pour adultes est souhaitée.

Mais les hommes et les femmes passent plus de temps sur les barricades que dans les conférences, même si les universités et les musées leur sont ouverts gratuitement par les intellectuels communards. Ces derniers sont à l'origine d'autres mesures symboliques : le renversement de la colonne Vendôme, représentant le culte «de la guerre et du despotisme», ainsi que l'incinération de la guillotine et l'arrachage de quatre dalles la soutenant. Les Versaillais ont rapidement remis tout cela en place.

Enfin, sous l'impulsion de Louise Michel et d'autres encore, la place de la femme dans la Commune fut fort importante. Elles participèrent à la lutte comme infirmières, brancardières, cantinières, mais aussi comme combattantes. Elles sont également présentes dans les commissions de travail et d'organisation de la Commune. Bref, cette dernière fut bien plus qu'une simple insurrection ouvrière.

1871 - Louise Michel: La mort d'Eugène Varlin et celle de La Commune

L'héroïne de la Commune de Paris décrit l'assassinat par les Versaillais du militant qui est resté dans l'histoire du mouvement ouvrier, comme elle-même, le symbole du soulèvement populaire.

«La Commune était morte, ensevelissant avec elle des milliers de héros inconnus. Ce dernier coup de canon à double charge énorme et lourd! Nous sentions bien que c'était la fin; mais tenaces comme on l'est dans la défaite, nous n'en convenions pas...

Ce même dimanche 28 mai, le maréchal Mac-Mahon fit afficher dans Paris désert: "Habitants de Paris, l'armée de la France est venue vous sauver! Paris est délivré, nos soldats ont enlevé en quatre heures les dernières positions occupées par les insurgés. Aujourd'hui la lutte est terminée, l'ordre, le travail, la sécurité vont renaître". Ce dimanche-là, du côté de la rue de Lafayette, fut arrêté Varlin : on lui lia les mains et son nom ayant attiré l'attention, il se trouva bientôt entouré par la foule étrange des mauvais jours. On le mit au milieu d'un piquet de soldats pour le conduire à la butte qui était l'abattoir. La foule grossissait, non pas celle que nous connaissions: houleuse, impressionnable, généreuse, mais la foule des défaits qui vient acclamer les vainqueurs et insulter les vaincus, la foule du vae victis éternel. La Commune était à terre, cette foule, elle, aidait aux égorgements. On allait d'abord fusiller Varlin près d'un mur, au pied des buttes, mais une voix s'écria : "il faut le promener encore"; d'autres criaient: "allons rue des Rosiers".

Les soldats et l'officier obéirent; Varlin, toujours les mains liées, gravit les buttes, sous l'insulte, les cris, les coups ; il y avait environ deux mille de ces misérables; il marchait sans faiblir, la tête haute, le fusil d'un soldat partit sans commandement et termina son supplice, les autres suivirent. Les soldats se précipitèrent pour l'achever, il était mort. Tout le Paris réactionnaire et badaud, celui qui se cache aux heures terribles, n'ayant plus rien à craindre vint voir le cadavre de Varlin. Mac Mahon, secouant sans cesse les huit cents et quelques cadavres qu'avait fait la Commune, légalisait aux yeux des aveugles la terreur et la mort. Vinoy, Ladmirault, Douay, Clinchamps, dirigeaient l'abattoir écartelant Paris, dit Lissagaray, à quatre commandements.

Combien eût été plus beau le bûcher qui, vivants, nous eût ensevelis, que cet immense charnier! Combien de cendres semées aux quatre vents pour la liberté eussent moins terrifié les populations, que ces boucheries humaines! Il fallait aux vieillards de Versailles ce bain de sang pour réchauffer leurs vieux corps tremblants.»

1871- Les étrangers dans La Commune

Si la lutte contre l'envahisseur prussien fut le point de départ et une composante essentielle du mouvement des insurgés, tout montre qu'ils étaient aussi éloignés que possible de tout esprit chauvin.

La Commune voulut se donner comme chef militaire un étranger, Giuseppe Garibaldi, qui avait combattu les Allemands en Bourgogne avec ses "Chemises rouges" au nom de la défense de la jeune République française.

Élu député à l'Assemblée nationale par Paris et par quatre départements, Garibaldi refusa finalement le commandement en chef de la Garde nationale. «Considérant que le drapeau de la Commune est celui de la République universelle; Considérant que toute cité a le droit de donner le titre de citoyens aux étrangers qui la servent; Considérant que le titre de membre de la Commune est une marque de confiance plus grande encore que le titre de citoyen», les fédérés accueillirent nombre d'étrangers pour la plupart membres de l'Internationale.

Léo Fränkel, représentant de la section allemande de l'Internationale, fut candidat socialiste révolutionnaire à l'Assemblée puis membre de la Commission exécutive de la Commune. Dombrowski et Wroblewski, considérés comme les meilleurs généraux de la Commune, étaient polonais. Il y eut 1 725 étrangers arrêtés durant la répression. En l'absence de documents précis, on ne connaît pas les nationalités de tous ceux qui ont participé aux combats. On a dénombré 737 Belges, viennent ensuite les Polonais (entre 500 et 600). Durant la semaine sanglante, le seul fait d'avoir un nom de consonance étrangère suffisait généralement pour passer devant le peloton d'exécution. Le Figaro réclamait alors l'extermination de «tous les Polonais interlopes, tous les Valaques de fantaisie, qui ont régné deux mois sur la plus belle et la plus noble ville du monde».

1876 - LE CONGRÈS DE LA SALLE D'ARRAS

Sept ans après la constitution de la Chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris, huit ans avant la loi Waldeck Rousseau autorisant les syndicats, une étape très importante dans la formation du mouvement syndical moderne.

Les ouvriers se remettent doucement de la tragédie de la Commune. En 1872, le gouvernement dissout la Chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris. Un an plus tard, une restauration monarchiste échoue de très peu. Mais aux élections législatives de février-mars 1876, royalistes et bonapartistes n'obtiennent que 155 sièges contre 360 aux républicains. Or, ces derniers ne sont pas hostiles au mouvement ouvrier. Les travailleurs de Besançon en profitent et créent le premier syndicat de l'horlogerie en 1876, en liaison avec le puissant mouvement suisse.

C'est dans ce contexte qu'a lieu le congrès de la salle d'Arras, à Paris, le 20 octobre 1876. Les chambres syndicales parisiennes réussissent à organiser un congrès réunissant 360 délégués dont 255 de Paris. D'entrée le Comité d'initiative se démarque du politique. Il déclare, avec des accents qu'on qualifierait aujourd'hui d'ouvriéristes: «Tous les systèmes, toutes les utopies que l'on a reprochés aux travailleurs ne sont jamais venus d'eux. Tous émanaient de bourgeois, bien intentionnés sans doute, mais qui allaient chercher les remèdes à nos maux dans des idées et des élucubrations, au lieu de prendre conscience de nos besoins et de la réalité».

Le congrès réclame la liberté de réunion et d'association, le droit au travail, un salaire décent et les assurances chômage, vieillesse et maladie. Il affirme sa volonté d'indépendance vis-à-vis de l'État, des partis et de l'idéologie socialiste pour se pencher sur l'étude pratique des revendications citées en introduction par le Comité d'initiative. Il est remarquable que, durant la réunion, seuls les ouvriers eurent le droit de s'exprimer. Ce congrès, où se côtoient des mutualistes, des coopérateurs et des syndicalistes, est, à sa manière, un pas vers la construction du syndicalisme autonome.

Les communards socialistes en exil, par la plume d'Édouard Vaillant, critiquent violemment cette autonomie d'action, traitant les délégués de «syndicaux de formation versaillaise, auxiliaires et point d'appui du monde bourgeois». Cette forme d'indépendance

syndicale dérange, dans les rangs des militants marxistes comme Vaillant et Chabert. En revanche, proudhoniens et positivistes résistent à la propagande politique. Les collectivistes repassent à l'offensive lors du troisième congrès de Marseille en octobre 1879. Ils réussissent à faire voter un texte demandant «la collectivité du sol, du sous-sol, des instruments de travail et des matières premières». Ils tentent, sans succès, d'affirmer la primauté du politique sur le social. Leur but ultime: la création d'un parti des travailleurs. Mais le syndicalisme français résista à cette tendance, contrairement à ses homologues allemands, belges et hollandais.

[Imprimer ce dossier](#)

[fermer cette fenêtre](#)

INFO JURIDIQUES REVUE TRIMESTRIELLE JURIDIQUE **FO**